

MAIRIE DE CRISSAY-SUR-MANSE

5a, Place de l'Eglise
37220 CRISSAY-SUR-MANSE
☎ 02.47.58.54.05
e-mail : crissay.mairie@wanadoo.fr



Un des plus Beaux Villages
de France

Nombre de membres afférant
au conseil : **11**
En exercice : **11**
Qui ont pris part aux
délibérations : **10**
Date de la convocation :
26/02/20116

Date d'affichage :
L'an deux mil seize
26/02/2016

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE 1^{er} AVRIL 2016

Le premier Avril à vingt heures trente minutes

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Michel MIRAULT, Maire.

PRESENTS : MIRAULT Michel, LEGROS Jean-Jacques, RICHARD Michel, ONDET Julien, TROUBAT Isabelle, DE NOUEL Bertrand, MARTIN Agnès.

ABSENTS : LANDIER Jany donne pouvoir à RICHARD Michel, BOND Marilyn donne pouvoir à MIRAULT Michel, CARRE-LAUBIGEAU Xavier.

SECRETARE : M. Julien ONDET a été élu secrétaire

COMPTE RENDU DE SEANCE

Demande de rajout 1 sujet : Occupation du domaine public pour une brocante.

Délibération n°2016-04-001 - Approbation du compte rendu précédent

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu précédent.

Délibération n°2016-04-002 – Dotation pour le soutien à l'investissement public local – Demande de subvention

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune est confrontée à un grave problème : celui de l'état général de l'Eglise. L'urgence des travaux à envisager nous conduit à engager dès 2016 une campagne de remise en état du bâtiment. Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de déposer des demandes de subventions auprès plusieurs organismes.

Ces travaux peuvent être aidés par La Préfecture au titre de la Dotation pour le soutien à l'investissement public local.

Plan de financement prévisionnel :

Projet de financement "SAUVEGARDE de l'EGLISE SAINT MAURICE" Crissay sur Manse												
	PROJET sur 3 ans			Tranche 1 - 2016			Tranche 2 - 2017			Tranche 3 - 2018		
	Montant subventionnable HT	Taux	Subvention sollicitée	Montant subventionnable HT	Taux	Subvention sollicitée	Montant subventionnable HT	Taux	Subvention sollicitée	Montant subventionnable HT	Taux	Subvention sollicitée
• DOTATION POUR LE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL	389 178,00 €	25%	97 294,50 €	170 067,92 €	25%	42 516,98 €	129 234,38 €	25%	32 308,60 €	89 875,70 €	25%	22 468,93 €
AUTRES SUBVENTIONS D'ETAT												
(travaux divers d'intérêt local, DRAC*, etc...)	389 178,00 €	20,00%	77 835,60 €	170 067,92 €	20,00%	34 013,58 €	129 234,38 €	20,00%	25 846,88 €	89 875,70 €	20,00%	17 975,14 €
RESERVE PARLEMENTAIRE	389 178,00 €	2,57%	10 000,00 €	170 067,92 €	5,88%	10 000,00 €	129 234,38 €	0,00%	- €	89 875,70 €	0,00%	- €
AUTRES SUBVENTIONS												
CONSEIL DEPARTEMENTAL	389 178,00 €	28,10%	109 359,00 €	170 067,92 €	28,10%	47 789,09 €	129 234,38 €	28,10%	36 314,86 €	89 875,70 €	28,10%	25 255,07 €
FONDS PROPRES ET EMPRUNT	389 178,00 €	14,625%	56 918,00 €	170 067,92 €	14,625%	24 872,43 €	129 234,38 €	14,625%	18 900,53 €	89 875,70 €	14,625%	13 144,32 €
AUTRES SUBVENTIONS												
FONDACTIONS	389 178,00 €	9,71%	37 770,90 €	170 067,92 €	6,395%	10 875,84 €	129 234,38 €	12,275%	15 863,52 €	89 875,70 €	12,275%	11 032,24 €
TOTAL H.T		100,00%	389 178,00 €		100,00%	170 067,92 €		100,00%	129 234,38 €		100,00%	89 875,70 €
			389 178,00 €			170 067,92 €			129 234,38 €			89 875,70 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, décide :

- DE SOLLICITER une subvention, au taux le plus élevé, auprès de la préfecture au titre de la Dotation pour le soutien à l'investissement public local.
- CHARGE Monsieur Le Maire de faire les démarches
- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les pièces se rapportant à ce dossier.

Délibération n°2016-04-003 – Occupation du domaine public pour une brocante

Monsieur le Maire rappelle qu'une brocante est prévue le dimanche 15 Mai 2016 à Crissay-sur-Manse, et qu'il y a lieu de fixer le droit d'occupation temporaire du Domaine public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** d'autoriser le Comité d'Animation de Crissay-Sur-Manse à organiser une brocante pour une journée maximum à l'année sur le Domaine public
- **FIXE** le montant du droit d'occupation du Domaine public à :
 - ▶ 3 € 00 par emplacement sans véhicule
 - ▶ 6 € 00 par emplacement avec un véhicule
- Cette somme sera recouvrée par le Trésor Public après constatation par Monsieur Le Maire.

Informations – Questions diverses :

Souscription – Action :

La souscription avec la Fondation du Patrimoine est signée depuis le 19 Mars 2016. Monsieur Le Maire propose de réfléchir et de noter toutes les cibles, les points susceptibles de répondre à la souscription :

- Les Maires de la Communautés de Communes du Bouchardais
- Eglise de Crissay-Sur-Manse (messe du Dimanche 3 Avril 2016)
- Distribution lors des manifestations dans la Commune
- Population
- Commerces
- Auberge
- Stands à la Foire à la Vieillesse
- Médecins
- Kinésithérapeutes
- Dentistes
- Notaires
- Prêtres
- Hogi Hyun
- Pole santé du Vinci / CHU
- Les grands magasins
- Pharmacies
- Entreprise Durand Ile Bouchard
- Vignerons (Ricotier Pascal)
- Entreprises agricole
- Ets Bertrand (saint-Epain)
- Théâtre de la Manse (événement)
- Ecole de Musique
- Chorale de l'Eglise de L'Ile Bouchard (voir avec Monsieur Dezauné)

France Bois Forêt :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à une vente de bois sur l'année 2015 la Commune à perçu 20 169 euros. Il est demandé de verser une contribution volontaire obligatoire auprès de France Bois Forêt pour un montant de 100.84 euros.

20 169 euros x 0.50% (taux CVO) = 100.84 euros

ONF – Aménagements forestiers Programme 2016 :

Le patrimoine forestier de la commune est actuellement géré sur la base d'un aménagement établi pour la période 1997-2016. Dans le cadre du régime forestier, il est proposé d'élaborer un nouvel aménagement pour une période qui durera 15 à 20 ans. Cet aménagement s'appuiera sur un bilan de la gestion passée mais également sur de nouvelles analyses. Ce nouvel état des lieux de la forêt permettra de guider les choix qui seront discutés et retenus en fonction des cadrages pour les forêts de la région Centre Val de Loire et des grands objectifs de notre forêt, et qui se traduiront, le cas échéant, par un nouveau zonage et la recherche des options sylvicoles adaptées à chaque zone. Dans chacune des zones, l'aménagiste affinera les objectifs et proposera un programme d'actions visant à améliorer la stabilité et la productivité de notre forêt. Le Conseil Municipal est d'accord pour inscrire l'aménagement de la forêt au programme 2016.

14 Juillet 2016 :

Monsieur Le Maire donne lecture d'un devis pour la présence d'un intervenant musical lors du 14 Juillet 2016 : 600 euros.

Le Conseil Municipal trouve le prix trop élevé. Voir pour un autre intervenant.

INAO – Réponse à la demande d'intégration de la Commune à l'Appellation d'Origine Contrôlée Chinon :

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier du Syndicat des vins de Chinon concernant la demande d'intégration de la Commune de Crissay Sur manse à l'Appellation d'Origine Contrôlée. La demande est refusée car elle est arrivée trop tard.

Escadron Départemental de Sécurité Routière 37 :

Rando moto Samedi 28 Mai 2016.

Ecole des Petits Colombiens (Villandry) :

Un cortège d'environ 100 motocyclettes traversera le village le Samedi 30 Avril 2016.

CPIE Touraine Val de Loire

Opération replantation d'arbres.

Invitation :

Salon des vins à Chinon le Samedi 16 Avril 2016 à 10h30.

PLUi : les 3 temps forts de la phase règlement :

Réunion Publique : Mercredi 13 Avril 2016 à 19h au Cube

Exposition publique : A partir du Jeudi 14 Avril 2016 à la Communauté de Communes

Moment d'échanges : Jeudi 28 Avril 2016 de 14h00 à 19h00 à la Communauté de Communes

8 Mai 2016 :

Rassemblement 11h45 dépôt de gerbe – discours – 12h vin d'honneur à la salle des fêtes (voir pour le porte drapeau (André Maillet)

Fermeture du secrétariat :

Du 6 au 11 Avril 2016

Prochain conseil municipal:

Vendredi 13 Mai 2016 à 20h30, salle du conseil

La séance est close à 22h00

Pour extrait conforme,
A Crissay-sur-Manse, le 1^{er} Avril 2016
LE MAIRE,
M. MIRAULT

JJ.LEGROS	M.BOND	M.RICHARD	J.ONDET	X. CARRE LAUBIGEAU
A.MARTIN	J. LANDIER	M.LUSSEAULT	B. de NOUEL	I.TROUBAT